



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 12.05.2010

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

PLAN D'ÉTUDES DE LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2010

Avant-propos

I. INTRODUCTION

1. Présentation de la discipline

La discipline « Latin » a pour objet l'étude de la langue et de la littérature latines antiques du VII^e siècle avant J. C., période de laquelle datent les premiers témoignages d'une langue latine, jusqu'au VII^e siècle après J. C., époque où vécut Isidore de Séville, considéré comme le dernier auteur latin de la période antique.

Les enseignements sont composés de:

- **Séminaires « d'interprétation d'auteurs »** qui permettent aux étudiant-e-s de lire, traduire et commenter des textes latins de genre et de période différents. Au cours du Baccalauréat universitaire (*Bachelor of Arts, BA*), les étudiant-e-s apprennent à traduire et expliquer un texte antique, d'une part, en utilisant les connaissances philologiques et linguistiques acquises dans des séminaires spécifiques (voir *infra*), et, d'autre part, en se familiarisant avec les commentaires écrits en langues modernes qui leur permettront d'expliquer un texte sur les plans littéraire, linguistique et philologique.
- **Cours/Séminaires/Travaux pratiques de « langue et littérature »** qui permettent aux étudiant-e-s d'acquérir et de maîtriser progressivement au cours de leur Baccalauréat les différentes connaissances dont ils/elles ont besoin pour comprendre un texte antique, à savoir :
 - connaissance générale, générique et chronologique de l'histoire de la littérature et de la langue latine.
 - connaissance des méthodes philologiques utilisées dans l'explication de texte : transmission de textes, lecture d'un appareil critique, utilisation des instruments bibliographiques, étude de la prosodie et de la métrique.
 - connaissance du fonctionnement de la langue par la mise en pratique active des procédés morphologiques, sémantiques, syntaxiques et stylistiques propres au latin (thème et version).
- **Cours/Séminaires/Travaux pratiques** qui permettent aux étudiant-e-s de connaître le contexte historique, religieux et culturel dans lequel s'est développée la littérature latine. Ainsi, est-il vivement recommandé aux étudiant-e-s de choisir leur(s) module(s) à option dans le domaine des sciences de l'Antiquité.



2. Connaissance des langues anciennes et modernes

a) Langues modernes :

Tous les enseignements et les examens se déroulent en français. Il est toutefois souhaitable que les étudiant-e-s aient, au moins, une connaissance passive des principales langues modernes (allemand, anglais, italien ou espagnol) afin de pouvoir utiliser avec profit les différents instruments scientifiques à leur disposition (dictionnaires, encyclopédies, commentaires).

b) Langues anciennes :

Dans les cours au niveau du Baccalauréat, les documents anciens utilisés sont donnés en latin/grec et en traduction (française principalement).

Une connaissance élémentaire du grec ancien est souhaitable pour faire des études de latin au niveau du Baccalauréat. Elle est obligatoire pour les étudiant-e-s qui font une Maîtrise en latin. Cette connaissance peut être acquise soit dans l'enseignement secondaire, soit en suivant l'enseignement d'initiation au grec ancien qui est délivré par la Faculté (voir plan d'études de Langue et littérature grecques). Cet enseignement peut constituer un module à option dans le cadre de la Maîtrise de Langue et littérature latine.

3. Modes d'évaluation notée

Les modes d'évaluation notée des modules sont définis dans le plan d'études.

Les différentes épreuves d'examen sont spécifiées dans le plan d'études.

Les étudiant-e-s doivent prendre contact avec les enseignant-e-s avant de s'inscrire aux examens afin de définir leur champ d'examen exact.



4. Combinaisons de disciplines recommandées

Toutes les combinaisons de disciplines admises par le règlement ne sont pas identiquement judicieuses. Le latin s'allie particulièrement bien avec le grec et/ou le français et/ou le latin médiéval, ou avec d'autres disciplines enseignées au Département des sciences de l'Antiquité.

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Conditions d'admission :

- Les étudiant-e-s qui choisissent le latin comme discipline du Baccalauréat doivent posséder, au moment où ils/elles commencent leurs études, des connaissances en latin qui équivalent à celles qui sont exigées pour la maturité genevoise avec latin.
- Les étudiant-e-s titulaires d'un certificat de maturité sans latin et qui désirent choisir la langue et littérature latines comme discipline du Baccalauréat doivent préalablement suivre pendant une année l'enseignement d'**Initiation au latin** (TP, 4h) et satisfaire aux exigences de ce cours conformément au règlement et au plan d'études qui le régissent (le détail des enseignements et les modalités de l'attestation seront fixés en début d'année académique par les enseignants-e-s de l'unité de latin). Ces étudiant-e-s pourront alors aborder l'étude de la langue et littérature latines comme branche du Baccalauréat selon le présent plan d'études. Il convient cependant de signaler qu'il n'est guère possible en une seule année d'assimiler les connaissances et d'acquérir l'expérience que possèdent en latin les titulaires d'une maturité avec latin. Les étudiant-e-s qui ont l'intention d'aborder les enseignements après une année d'initiation devront donc fournir un effort particulier ; ils/elles pourront cependant bénéficier d'un encadrement spécial.

Module BA1	Histoire de la littérature latine	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de CS, Histoire de la littérature latine : présentation chronologique des différents genres de la littérature latine à l'aide de textes représentatifs. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant à la fois sur le contenu du CS et sur les lectures demandées durant l'année.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module BA2	Interprétation d'auteurs I	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE, Lecture de textes latins : traduction et commentaire de textes latins, prose et/ou poésie.• 1h/Année de SE, Lectures en marge du séminaire : lectures complémentaires de textes latins en relation avec le séminaire.• 1h/Année de TP, Introduction à la philologie : présentation des outils de travail et des méthodes philologiques.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) portant sur l'ensemble des enseignements du module.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès au module BA4, BA6 et BA7.	

Module BA3	Langue I	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de TP, Thème I : études systématique de la sémantique et de la syntaxe latines.• 1h/Année de TP, Version latine I : pratique de la traduction de textes latins d'époque et de genre différents.	
Attestation(s)	Requiert la présentation d'exercices jugés suffisants.	
Evaluation	Examen écrit (4 heures) : thème écrit. Dictionnaires autorisés : latin-français, français.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès aux modules BA5.	



Module BA4	Interprétation d'auteurs II	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	Réussite du module BA2 au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE, Lecture de textes latins : traduction et commentaire de textes latins, prose et/ou poésie.• 1h/Année de SE, Lectures en marge du séminaire : lectures complémentaires de textes latins en relation avec le séminaire.	
Attestation(s)	Présentation orale d'une explication de texte portant sur le SE.	
Evaluation	1 travail noté (environ 6'000 signes sans les annexes) en relation avec le contenu des SE.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA5	Langue II	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	Réussite du module BA3 au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1h/Année de TP, Version latine II : pratique de la traduction de textes latins d'époque et de genre différents.• 1h/Année de TP, Thème II : étude des procédés stylistiques.• 1h/Année de CS, Histoire du latin : études de la langue latine depuis ses origines jusqu'au Moyen Âge.	
Attestation(s)	Requiert la présentation d'exercices jugés suffisants ainsi qu'un test oral de contrôle portant sur la matière enseignée dans le CS.	
Evaluation	Examen écrit (6 heures) : version (traduction d'un texte latin). Dictionnaires autorisés : latin-français et français.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module BA6	Interprétation d'auteurs III	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	Réussite du module BA2 au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE, Lecture de textes latins : traduction et commentaire de textes latins, prose et/ou poésie.• 1h/Année de SE, Lectures en marge du séminaire : lectures complémentaires de textes latins en relation avec le séminaire.	
Attestation(s)	Présentation orale d'une explication de texte dans le cadre du SE.	
Évaluation	Examen oral (environ 30 minutes), qui consiste à lire (à scander, en cas de texte poétique), à traduire et à commenter un passage (de 20 à 25 lignes ou vers) tiré d'un corpus de textes fixé d'entente avec le responsable de l'unité de latin avant l'inscription aux examens. Les étudiant-e-s qui passent l'examen ne disposent d'aucun dictionnaire ni d'aucun document personnel.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module BA7	Histoire et institutions OU Module hors discipline	12 crédits
-------------------	---	-------------------

NB : L'option "Module hors discipline" est

- obligatoire pour les étudiant-e-s qui ont l'Histoire ancienne comme autre discipline de BA,
- ouverte aux étudiant-e-s qui ont choisi comme BA15 un module de langue et littérature grecques anciennes.

Module BA7	Histoire et institutions	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	Réussite du module BA2 au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> 2h/Année de CS, Epigraphie latine : voir plan d'études d'Histoire ancienne. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Cet enseignement est donné dans l'unité d'histoire ancienne (module "Epigraphie et institutions" du plan d'études d'Histoire ancienne). Les étudiant-e-s qui ont choisi l'histoire ancienne comme autre discipline doivent suivre un enseignement équivalent en histoire des religions ou en archéologie classique à la place de l'épigraphie latine.	

Module BA7	Module hors discipline	12 crédits
<p>Remarques:</p> <ol style="list-style-type: none"> Réussite du module BA2 au préalable. avoir l'Histoire ancienne comme autre discipline de BA ou avoir choisi comme BA15 un module de langue et littérature grecques anciennes. <p>Les étudiant-e-s qui ont l'Histoire ancienne comme autre discipline de BA choisiront un module en Histoire des religions ou en Archéologie classique.</p> <p>Les étudiant-e-s qui effectuent le module à option (BA15) en Langue et littérature grecques choisiront un module dans cette discipline.</p> <p>Enseignement, attestation, évaluation : selon le plan d'études de la discipline concernée.</p>		



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module BA1	Histoire de la littérature latine	12 crédits
Ce module est ouvert, sans condition, à tous les étudiants et à toutes les étudiantes de la Faculté des lettres (et d'autres Facultés) qui souhaitent connaître les spécificités de la littérature latine. Il ne nécessite pas une connaissance préalable de la langue latine.		

Module BA2	Interprétation d'auteurs I	12 crédits
-------------------	-----------------------------------	-------------------

Pour les étudiants n'ayant jamais fait de latin :

*Les deux modules supplémentaires ci-dessous sont offerts **exclusivement** aux étudiant-e-s d'autres disciplines et ne peuvent pas être suivis par les étudiant-e-s de latin.*

Module BA	Langue et linguistique latines	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de SE, Langue latine. • 1h/Année de TP, Exercices associés au SE de langue latine. • 2h/Année de SE, approche linguistique du latin. 	
Attestation(s)	Une attestation basée sur des contrôles continus dans le cadre du SE de langue et des TP selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (4h) portant sur l'ensemble des enseignements du module.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module BA	Langue et culture latines	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE, Langue latine.• 1h/Année de TP, Exercices associés au SE de langue latine.• 2h/Année de SE, Culture latine.	
Attestation(s)	Une attestation basée sur des contrôles continus dans le cadre des SE et des TP selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (4h) portant sur l'ensemble des enseignements du module.	
Condition(s)		
Remarque(s)		

Module BA/MA	Linguistique latine	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1h/Année de CS, Histoire du latin : étude de la langue latine depuis ses origines jusqu'au Moyen Âge• 1h/Année de CS, Linguistique latine : études de différents problèmes spécifiques de la linguistique latine.	
Attestation	Requiert la fréquentation régulière aux deux CS.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) qui consiste en une interrogation dans laquelle l'étudiant-e montre sa maîtrise des connaissances d'histoire du latin et de linguistique étudiées durant les CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Ce module, qui est composé d'enseignements dispensés dans les modules BA6 et MA1, est offert exclusivement aux étudiant-e-s d'autres disciplines et ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s de latin. Ce module requiert une connaissance préalable de la langue latine (niveau maturité ou jugé équivalent).	